

Stéphane Bédard
Député de Chicoutimi
Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 27 mars 2012

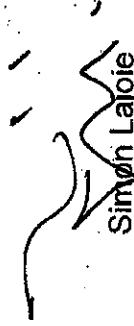
Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 28 mars, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée de Taillon.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,



Sylvain Lajoie

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
2^e étage, Bureau 2.157
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 643-1275
Télécopieur : 418 643-1906



27/03/12
11h50

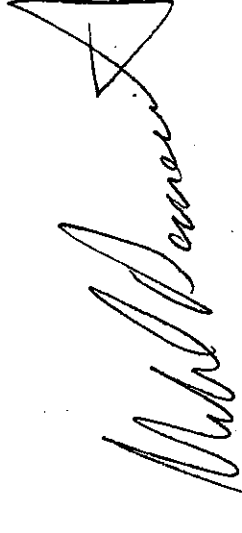
Adresse de circonscription
267, rue Racine Est
Bureau 300
Chicoutimi (Québec) G7H 1S5
Téléphone : 418 543-7797
Télécopieur : 418 543-1355

Courriel : sbedard-chic@assnat.qc.ca

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement libéral que, dans les plus brefs délais, il négocie avec ouverture avec les représentants élus du mouvement étudiant afin de dénouer l'impasse actuelle quant à l'augmentation des droits de scolarité. Que cette motion devienne un ordre de la Chambre. »


27/03/12.

11 h 50